Conditions tarifaires applicables aux principales opérations des Entreprises et Institutionnels au 1er avril 2021.

Entreprises et Institutionnels









Cette brochure reprend les conditions tarifaires applicables aux opérations les plus courantes réalisées par les entreprises et les institutionnels.

Elles sont susceptibles d'être modifiées à tout moment. Toute modification fera l'objet d'une information préalable dans les conditions légales et réglementaires en vigueur.

Les commissions indiquées dans ce document sont exprimées hors taxe. Il s'y ajoute, lorsqu'elle est due, la TVA au taux en vigueur à la date de l'opération.

Les commissions soumises à la TVA sont signalées par un renvoi en bas de page.

Les dates de valeur sont un élément de facturation des opérations auxquelles elles se rapportent.

Le symbole @ désigne les opérations qui peuvent ou doivent être associées à l'un de nos services de banque en ligne dont les tarifs, et les fonctions succinctement résumées, figurent pages 24 à 27.

N'hésitez pas à contacter votre interlocuteur habituel pour toute précision ou rendez-vous sur **www.lcl.fr/entreprise**

ARRÊTÉ ET GESTION DU COMPTE	
Arrêté de compte	P. 4
Relevé de compte	P. 4
Autres opérations	P. 5
CASH MANAGEMENT	
Centralisation de trésorerie France	P. 6
Cash management international	P. 7
MOYENS ET SERVICES DE PAIEMENT	
EN EURO AU SEIN DE L'EEE	
Versements et encaissements	P. 8
Retraits et paiements	P. 10
COMMERCE INTERNATIONAL	
Opérations de change	P. 14
Règlements en provenance de l'étranger	P. 15
Paiements à destination de l'étranger	P. 16
Opérations à l'exportation	
Opérations à l'importation	P. 19
Garanties internationales	P. 20
SERVICES MONÉTIQUES	
Cartes bancaires	P. 22
Services d'encaissement de transaction par carte	P. 22
SERVICES DE BANQUE EN LIGNE	
LCLENTREPRISES Gamme Internet	P. 24
LCLENTREPRISES Gamme Télétransmission	P. 26
OPÉRATIONS SUR TITRES	
Bourse France	P. 28
Bourse étranger	P. 28
Souscription d'actions de SICAV ou de parts de FCP	
non domiciliés chez LCL	P. 28
Relevé de valeurs mobilières	P. 29
Droits de garde	P. 29
AUTRES SERVICES	
Financements à court, moyen et long terme	P. 30
Gestion des cessions de créances professionnelles (Dailly)	
Caution, garantie et aval France	P. 31
Divers	P. 31
GLOSSAIRE	P. 33
PÉSOLIDRE LIN LITIGE	D 37



ARRÊTÉ ET GESTION DU COMPTE

ARRÊTÉ DE COMPTE

Un arrêté de compte est réalisé à la fin de chaque trimestre ou mois civil. Il calcule, s'il y a lieu, les intérêts et commissions liés à l'utilisation d'une facilité de caisse ainsi que les commissions associées à la tenue du compte.

Intérêts et commissions

CONDITIONS COURT TERME		
Intérêts créditeurs	Nous consulter	
Intérêts débiteurs	Ils sont calculés en appliquant le taux d'intérêt conventionnel à la somme des "nombres débiteurs" définis comme les soldes débiteurs multipliés par leur durée en jours rapportée à 360 jours. En l'absence de découvert autorisé ou au delà du découvert accordé, les intérêts débiteurs sont calculés sur la base du taux maximum réglementaire autorisé.	
Commission du plus fort découvert	Min. : 0,06 % sur le plus fort découvert de chaque mois Max. : 100 % des intérêts débiteurs du mois	

L'utilisation d'une facilité de caisse est subordonnée à une autorisation préalable de LCL.

GESTION DU COMPTE	
Commission de mouvement	De 0,71 ‰ à 2 ‰ sur les mouvements de capitaux enregistrés au débit du compte Min. : 15,00 € par mois
Commission de tenue de compte (euro ou devise)	Min. : 30,00 € (ou contre-valeur) par compte et par mois
Commission de gestion de trésorerie centralisée	93,00 € par compte et par arrêté

RELEVÉ DE COMPTE⁽¹⁾

Commission mensuelle pour 1 exemplaire de relevé

Relevé de compte papier sans option de présentation	
Mensuel	Sans frais
Hebdomadaire ou décadaire	10,50 €
Hebdomadaire ou décadaire avec récapitulatif mensuel	18,20 €
Quotidien	49,80 €
Quotidien avec récapitulatif mensuel	55,15 €
Quotidien avec récapitulatif décadaire	62,65 €

RELEVÉ DE COMPTE⁽¹⁾

Commission mensuelle	pour 1 exemplaire de relevé
Relevé de compte sur www.lcl.fr/entreprise sans option de présentation option zéro papier et zéro papier accompagné ⁽²⁾ • Mensuel • Hebdomadaire ou décadaire • Hebdomadaire ou décadaire avec récapitulatif mensuel • Quotidien • Quotidien avec récapitulatif mensuel • Quotidien avec récapitulatif décadaire	Sans frais @ 3,10 € 4,60 € 15,00 € 16,50 € 17,55 €
Relevé de compte sur www.lcl.fr/entreprise sans option de présentation option plus papier ⁽ⁱ⁾ • Mensuel • Hebdomadaire ou décadaire • Hebdomadaire ou décadaire avec récapitulatif mensuel • Quotidien • Quotidien avec récapitulatif mensuel • Quotidien avec récapitulatif décadaire	Sans frais @ 12,90 € 21,60 € 61,50 € 68,00 € 76,05 €
Synthèse d'activité mensuelle ⁽⁴⁾ Récapitulatif synthétique des mouvements confiés sur 12 mois glissants	5,20 €

AUTRES OPÉRATIONS

	Commiss	sion par opération
Opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte et nécessitant un traitement particulier	52,00 € par intervention	
Frais pour comptes inactifs ⁽⁵⁾	30,00 € par an à concurrence du solde disponible sur le compte	
Fermeture de compte	250,00 €	
Ouverture et gestion de dossier contentieux*	127,00 €	
Frais par saisie-attribution, saisie conservatoire	150,00 €	
Frais par saisie administrative à tiers détenteur	10% du montant dû ⁽⁶⁾	
Modification des délégations de pouvoirs • avec document LCL • avec document non LCL	15,80 € 38,00 €	par mandataire par procuration
Dépôt de capital pour création d'entreprise	138,00 €	
Dépôt pour augmentation de capital	75,00 €	

⁽¹⁾ Commission mensuelle pour un exemplaire de relevé. Chaque édition supplémentaire est soumise au même tarif que le premier exemplaire.

de 100,00 euros en vertu du décret n°2018-1118 du 10 décembre 2018. * Commission soumise à TVA.

⁽²⁾ Les documents sont mis à disposition uniquement par internet (zéro papier) + envoi par courrier pendant 3 mois (zéro papier accompagné).

⁽³⁾ Les documents sont à la fois mis à disposition sur internet et envoyés par courrier. (4) Récapitulatire synthètique des mouvements confiés sur 12 mois glissants. (5) Comptes inactifs au sens de l'article L.312-19 du Code Monétaire et Financier. Le montant des frais et commissions prélevés annuellement par compte est fixé conformément au décret n° 2015-1092 du 28 août 2015 pris en application de l'article R.312-19 du Code Monétaire et Financier. (6) Dans la limite d'un plafond



CASH MANAGEMENT

CENTRALISATION DE TRÉSORERIE FRANCE

	Facturation des services
RAF – Remontée automatique de fonds Remontée/nivellement comptable de fonds depuis des comptes participants vers un compte centralisateur	Nous consulter
REV – Remontée en valeur Remontée/nivellement en valeur de fonds depuis des comptes participants vers un compte centralisateur	
Mise en place du service REV "directe" REV "indirecte" (avec comptes miroirs) Fonctionnement du service	Nous consulter Nous consulter
Option REV "soldes" Option REV "mouvements" Option REV "écritures"	Nous consulter Nous consulter Nous consulter
 Services d'aide au suivi et à la comptabilisation des écritures de centralisation 	Nous consulter
 Service de calcul des intérêts intra-groupe liés à la centralisation de trésorerie 	Nous consulter

CASH MANAGEMENT INTERNATIONAL

LCL vous accompagne dans votre développement à l'étranger avec la gamme de cash management international.

	Facturation des services
Gestion des comptes à l'étranger	Nous consulter
Ouverture de compte, conditions de fonctionnement. LCL s'occupe pour vous des démarches à effectuer.	
Consultation des comptes à l'étranger	Nous consulter
Mise à disposition quotidienne des relevés de comptes étrangers et/ou des opérations en cours de journée. Vous choisissez le niveau d'information souhaité.	
Gamme transactionnelle complète	Nous consulter
Du simple virement au moyen de paiement spécifique au pays, choix de vos transactions par pays.	
Services de communication bancaire (Internet, SWIFTNet)	Nous consulter @
Consultation de comptes, initiation de paiements, transmission d'instructions. LCL s'adapte à votre environnement informatique et / ou met à votre disposition les outils nécessaires.	
Centralisation de trésorerie	Nous consulter
Remontée/nivellement des comptes étrangers. De la prise en charge des opérations initiées par vos soins à la centralisation automatique jusqu'à l'optimisation de votre trésorerie en fonction de vos choix.	

LCL construit avec vous une solution de cash management international sur mesure et la fait évoluer en fonction de votre développement.

À chaque étape de votre projet, une équipe de spécialistes est à votre service, de la mise en place de votre solution de cash management international jusqu'au suivi quotidien de vos opérations.



MOYENS ET SERVICES DE PAIEMEN

VERSEMENTS ET ENCAISSEMENTS

	Commission par opération	Date de valeur
ESPÈCES		
Versement	Sans frais	Date d'enregistrement du dépôt
CHÈQUE		
Remise de chèque • Classique	Min : 0,20 € Max : 2,00 € + Min : 0,02 € Max : 0,20 € par chèque	Date de remise + 1 jour ouvré Facturation mensuelle ou trimestrielle
 En Image Chèque Client (ICC) 	Nous consulter	
Commande de bordereaux de remise chèque personnalisés	Nous consulter	
Chèque revenu impayé	@	
 Motif "sans provision"(ICC) Autre motif Commission d'envoi d'avis "chèque impayé" 	Sans frais 23,50 € 2,50 €	
Représentation systématique des chèques impayés	Nous consulter	
CARTE D'ACCÈS AUX AUTOMATES		
Carte CLE (Carte Libre Ecran) pour versement espèces et /ou remises de chèques sur automate	Nous consulter	

^{*} EEE : Pays de l'Union Européenne (UE) 27 pays (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède) et Islande, Liechtenstein, Norvège.

T EN EURO AU SEIN DE L'EEE*

VERSEMENTS ET ENCAISSEMENTS

	Commission par opération	Date de valeur
EFFET DE COMMERCE (I	LCR/BOR)	
Remise d'effet ⁽¹⁾ • Ebics profil TS • Internet / Ebics profil T ⁽²⁾ @ • Papier Effet revenu impayé Événement sur effet Prorogation, réclamation, modification, avis de sort, envoi à l'acceptation	4,80 € par remise + 0,57 € par effet 4,80 € par remise + 0,57 € par effet 16,00 € par remise + 5,90 € par effet 18,00 € 24,00 € + frais réels	Date de l'échéance (reportée s'il y a lieu) + 4 jours calendaires
VIREMENT		
Virement SEPA reçu Virement SEPA instantané reçu Virement reçu d'un pays de l'EEE (A l'exclusion du virement SEPA)	Sans frais @ Sans frais @ 17,50 € @	Date de réception des fonds par la banque
PRÉLÈVEMENT SEPA		
Remise de prélèvement SEP	A Core	
Ebics profil TS Internet / Ebics profil T validée électroniquement Internet / EBICS profil T non validée ⁽²⁾	0,46 € par prélèvement 0,46 € par prélèvement 6,45 € par remise + 0,50 € par prélèvement	Date de l'échéance (reportée s'il y a lieu) = date de règlement interbancaire
Remise de prélèvement SEP		
Ebics profil TS Internet / Ebics profil T validée électroniquement Internet / EBICS profil T non validée ⁽²⁾ Annulation prélèvement SEPA CORE ou B2B à la demande du client:	0,55 € par prélèvement 0,55 € par prélèvement 6,45 € par remise +0,60 € par prélèvement 10,60 € par remise +4,60 € par prélèvement	Date de l'échéance (reportée s'il y a lieu) = date de règlement interbancaire
Prélèvement SEPA revenu impayé	17,50 € @	Date de règlement interbancaire

⁽¹⁾ Lorsque les effets sont pris à l'escompte, des agios sur un minimum de 10 jours sont perçus indépendamment des commissions reprises dans cette rubrique. Le minimum forfaitaire de ces agios est fixé à 6,50 € par effet.
(2) Les remises non validées électroniquement nécessitent l'envoi d'un bon à exécuter sous forme papier.



MOYENS ET SERVICES DE PAIEMEN

RETRAITS ET PAIEMENTS

	Commission par opération	Date de valeur
ESPÈCES		
Retrait d'espèces en agence avec chéquier	Sans frais sauf conditions particulières	Date de retrait
Retrait d'espèces dans un automate LCL	Nous consulter	Date de retrait
Echange et commande de monnaie pour les clients et les non-clients (aux guichets LCL ou dans les distributeurs de rouleaux de monnaie avec Ma Carte Monnaie)	Nous consulter	
CHÈQUE		
Paiement de chèque ou de lettre-chèque	Sans frais sauf conditions particulières	Date de l'échange interbancaire
Sécurisation de chèque ou c	le lettre chèque émis	
 Relevé enrichi 	Nous consulter	
Rapprochement par la banque	Nous consulter	
Commande de chèque ou de	lettre chèque	
 Vierge 	Sans frais	
Personnalisée	Nous consulter	
Commande de chéquier		
 Délivrance de chéquier en euro 	Sans frais	
 Renouvellement automatique de chéquier 	Sans frais	
 Envoi en recommandé de chéquier à la demande du client* 	5,00 € + frais postaux	
 Frais de destruction de chéquier Conservé à l'agence et non réclamé au-delà de 4 semaines. Hors renouvellement automatique 	6,00€	

^{*} Commission soumise à TVA.

T EN EURO AU SEIN DE L'EEE

RETRAITS ET PAIEMENTS

	Commission par opération	Date de valeur
CHÈQUE (suite)		
Commande de chèque de banque	26,00 €	
Opposition sur chèque ou chéquier	25,00 € par opposition et par an	
Formule de chèque non normalisée	95,00€	
Incident sur fonctionnement de compte		
 Lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté Chèque impayé pour défaut de provision⁽¹⁾ 	14,80 € par lettre	
 Forfait par chèque inférieur ou égal à 50 € Forfait par chèque supérieur à 50 € 	30,00 € Forfait incluant : - lettre d'information préalable - frais d'ouverture de dossier - frais par chèque impayé - frais de lettre d'injonction - délivrance d'un certificat de non-paiement - constitution de provision bloquée affectée - frais postaux	
Déclaration Banque de France pour chèque payé pendant la période d'interdiction bancaire	27,00 €	
EFFET DE COMMERCE (LCR/BOR)		
Paiement d'effet • Avec "OPTER", service optionnel de paiement sauf désaccord - Conformément à l'option choisie - Sur instruction spécifique contraire à l'option choisie: > instruction sur support papier * > instruction sur support électronique • Sans "OPTER" - Echéance avisée - Echéance non avisée	Sans frais 1,50 € par instruction Sans frais @ Sans frais 27,50 € par échéance ⁽²⁾	Date de paiement = Dat d'échéance (éventuellemen reportée) – 1 jo calendaire

^{*} Commission soumise à TVA.

⁽¹⁾Décret du 15/11/2007 relatif au plafonnement des frais bancaires applicables aux incidents de paiements.
(2) À cette commission s'ajoute une commission par effet impayé en cas de rejet d'effet pour défaut de provision.



MOYENS ET SERVICES DE PAIEMEN

RETRAITS ET PAIEMENTS

	Commission par opération	Date de valeur
	pai operation	valeui
VIREMENT		
Virement multi-bénéficiaires SEPA		
Ebics profil TS	0,22 € par virement	
 Internet / Ebics profil T validé électroniquement 	0,22 € par virement	
 Internet / Ebics profil T non validé 	6,35 € par remise	Date d'exécution
électroniquement ⁽¹⁾	+ 0,27 € par virement	
• Papier	22,00 € par remise + 5,50 € par virement	
Virement mono-bénéficiaire internet SE		
• en faveur LCL	Sans frais	l
Validé électroniquement en faveur confrère	0.24 €	Date
Non validé en faveur confrère	2.75€	d'exécution
Virement mono-bénéficiaire papier SEP.	,	
• en faveur LCL	Sans frais	Date de
• en faveur confrère	7,00€	traitement du virement
Traitement "urgent"	32,00€	Date de traitemen du virement = Date d'exécution convenue
Virement permanent	1,25€	
Rejet de virement permanent	Montant de l'ordre de paiement rejeté dans la limite de 20,00 €	
Virement à destination d'un pays de l'E virement en euro à l'exclusion du virement SEPA	EE:	
 Internet ou télétransmission (Ebics) 	Nous consulter	
• Papier :		
 Tranche jusqu'à 75 000 € (ou contre-valeur) 	1,25 ‰	1
- Tranche au-dessus de 75 000 € (ou contre-valeur)	0,75 ‰	Date d'envoi des fonds par la banque
- Minimum de perception	19,80 €)
Retraitement d'un virement		
Majoration pour retraitement de virement rejeté : coordonnées absentes, incomplètes ou non-conformes	13,50 € par correction + prix du virement	Date de traitement du
Modification, suppression d'une remise ou d'une opération à la demande du client	13,50 € par intervention	virement
 Demande de retour de fonds sur virement multi-bénéficiaires 	0,61 € par opération	
Demande de retour de fonds sur virement mono-bénéficiaire	9,00 € par virement	
(1) Les remises non validées électroniquement nécessitent l'env	oud'un hon à exécuter sous forme nanier	

T EN EURO AU SEIN DE L'EEE

RETRAITS ET PAIEMENTS

	Commission par opération	Date de valeur
VIREMENT RÉGLEMENTAIRE (TVA,	URSSAF, CET)	
Virement réglementaire Papier Internet /Ebics profil T validé électroniquement Internet /Ebics profil T non validé électroniquement Ebics profil TS Retraitement d'un virement réglementaire	32,00 € 15,00 € 19,50 € 15,00 €	Date de traitement du virement
Majoration pour retraitement de virement rejeté: coordonnées absentes, incomplètes ou non-conformes Modification, suppression d'une remise ou d'une opération à la demande du client	13,50 € par correction + prix du virement 13,50 € par intervention	Date de traitement du virement
VIREMENT DE TRÉSORERIE		
Virement de trésorerie émis Internet / Ebics profil T validé électroniquement ou Ebics profil TS en faveur de LCL en faveur d'un confrère Ebics profil T ou Internet non validé ⁽¹⁾ électroniquement en faveur de LCL en faveur de LCL Papier (dont ordre téléphoné) Retraitement de virement de trésorerie	3,45 € 4,90 € 3,85 € 5,85 € 32,00 €	Date de règlement interbancaire
Majoration pour retraitement de virement rejeté : coordonnées absentes, incomplètes ou non-conformes Modification, suppression d'une remise ou d'une opération à la demande du client	13,50 € par correction + prix du virement 13,50 € par intervention	Date de règlement interbancaire
PRÉLEVEMENT SEPA		
Paiement Prélèvement SEPA	Sans frais	Date de règlement interbancaire
Prélèvement SEPA rejeté pour défaut de provision	Montant de l'ordre de paiement rejeté dans la limite de 20,00 €	
Opposition sur Prélèvement SEPA	16,00 €	
Révocation de mandat de paiement SEPA	16,00 €	
Prélèvement SEPA interentreprises (B2B) Mise en place d'une autorisation de paiement de prélèvement SEPA Interentreprises (B2B), par autorisation :	11,50 €	
 Annulation d'une autorisation de paiement de prélèvement SEPA Interentreprises (B2B), par annulation : 	16,50 €	

⁽¹⁾ Les remises non validées électroniquement nécessitent l'envoi d'un bon à exécuter sous forme papier.



COMMERCE INTERNATIONAL

OPÉRATIONS DE CHANGE

	Commission par opération	Date de valeur
OPÉRATIONS DE CHANGE AU COM	IPTANT OU À TERME	
 Commission de change Tranche jusqu'à 75 000 € (ou contre-valeur) Tranche au-dessus de 75 000 € (ou contre-valeur) Minimum de perception 	0,50 ‰0,25 ‰26,00 €	Achat et vente : date de conversion monétaire – 1 jour calendaire Livraison des devises ou euros : après 2 Jours Ouvrés
Événement sur opération de change Liquidation anticipée, prorogation totale ou partielle	39,00 €	
OPÉRATIONS DE CHANGE SUR VIREMENT INTERNATIONAL ÉMIS OU REÇU		
 Commission de change Tranche jusqu'à 75 000 € (ou contre-valeur) Tranche au-dessus de 75 000 € (ou contre-valeur) Minimum de perception 	0,50 ‰ 0,25 ‰ 26,00 €	Achat: date de conversion monétaire Livraison des devises: après 2 jours ouvrés Vente: date de conversion monétaire + 2 jours ouvrés

RÉGLEMENTS EN PROVENANCE DE L'ÉTRANGER

VIREMENT

Virement international reçu

- Virement en euro d'un pays hors de l'EEE
- Virement en devise (à l'exclusion de l'euro)

17,50€

@

Date de réception des fonds par la banque pour un virement sans conversion monétaire ou Date de conversion monétaire pour un virement avec conversion monétaire

RÉGLEMENTS EN PROVENANCE DE L'ÉTRANGER

	Commission par opération	Date de valeur
CHÈQUE		
Encaissement avec crédit immédiat sauf Contre-passation au compte de l'encaissement en cas de ret		
 Chèque en euro tiré sur un pays de la liste reprise en bas de page⁽³⁾ Chèque et traveller libellés dans la monnaie du pays sur lequel ils sont tirés⁽⁴⁾ 	1,50 ‰ Min. : 23,00 € Max. : 89,00 €	Date de traitement + 6 Jours Ouvrés Date de traitement + 6 Jours Ouvrés
Encaissement avec crédit après encaissement (CAE) - Chèque en devise libellé dans une monnaie différente de celle du pays de paiement ⁽⁵⁾ - Chèque encaissé en CAE sur demande de LCL ou du client ⁽⁴⁾	1,50 ‰ Min.: 23,00 € Max.: 132,00 € + frais du recouvreur	Date de règlement effectué par le correspondant étranger
Evénement sur encaissement de chèque Retour impayé, avis de sort ou autres interventions diverses Intervention sur impayé avec protêt (en sus des frais de protêt)	52,00 € 57,00 €	
EFFET SIMPLE		
Encaissement d'effet simple Lettre de change, billet à ordre	1,50 ‰ par remise Min. : 23,00 € Max. : 132,00 €	Date de valeur indiquée par le correspondant + 1 Jour Ouvré + 2 Jours Ouvrés en cas de conversion monétaire
Événement sur encaissement d'effet simple Retour impayé, avis de sort ou autres interventions diverses Intervention sur impayé avec protêt (en sus des frais de protêt)	52,00 € 57,00 €	

À défaut d'instruction contraire de la part de LCL ou du client pour un crédit après encaissement.
 Si opérations en devises, risque de change dû aux variations de cours de la devise concernée.
 Pays éligibles à l'encaissement SBF : Autriche, Belgique, Espagne, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas et Portugal.
 Liste restrictive des pays - Nous consulter.
 Frais postaux non inclus (variables en fonction du poids et du pays destinataire).

COMMERCE INTERNATIONAL

PAIEMENTS À DESTINATION DE L'ÉTRANGER

	Commission par opération	Date de valeur
VIREMENT		
Virement international émis Virement en euro y compris virement vers une banque européenne non adhérente au SEPA Virement en devise quelle que soit la destination des fonds. Retraitement d'un virement international	Tarification identique au "virement à destination d'un pays de l'EEE" et au "retraitement d'un virement" chapitre "Moyens et services de paiement domestique en euro au sein de l'EEE" > Page 12	
CHÈQUE ET EFFET SIMPLE		
Paiement de chèque et d'effet simple domicilié chez LCL ⁽¹⁾	1,50 ‰ Min. : 39,50 € Max. : 238,00 €	Date de l'opération – 1 Jour Ouvré
Événement sur chèque et effet simple ⁽¹⁾		
Acceptation, prorogation, avis de sort, recherche de domiciliation	47,00€	
Retour impayé ou non accepté	28,50€	
Retour impayé ou non accepté avec protêt	46,50 €	
OUVERTURE DE COMPTE À L'INTE	RNATIONAL	
À la demande d'une banque correspondante • Commission à l'ouverture Service d'ouverture de compte courant d'entreprise résidente ou non résidente à la demande d'une banque correspondante dans le cadre de la procédure Corporate Account	Nous consulter	
Auprès d'une banque correspondante Commission à l'ouverture Service d'ouverture de compte courant d'entreprise résidente ou non résidente auprès d'une banque correspondante dans le cadre de nos partenariats internationaux	Nous consulter	

⁽¹⁾ Pour les effets simples et les chèques présentés à l'encaissement par nos correspondants étrangers, une commission d'encaissement est perçue. Cette commission est en principe à la charge du bénéficiaire étranger. Toutefois, en cas d'instruction contraire du correspondant, elle sera supportée par le tiré (effet) ou le tireur (chèque).

OPÉRATIONS À L'EXPORTATION

Commission par opération		
ENCAISSEMENT DOCUMENTAIRE	EXPORT @	
Encaissement à vue ou à usance • Via Internet	2,00 ‰ Min.: 60,00 € Max.: 465,00 €	+ commission de change éventuelle (Cf page 14)
Support papier	Min.: 67,00 € Max.: 515,00 €	
Événement sur encaissement documentaire Retour impayé, avis de sort ou autres interventions diverses	Min.: 82,00 €	par intervention
CRÉDIT DOCUMENTAIRE @ ET LET	TTRE DE CRÉDIT STAI	ND-BY EXPORT
Transmission reçue de la banque de la place	103,00 €	
Notification • Tranche jusqu'à 1 500 000 € (ou contre-valeur) • Tranche au-dessus de 1 500 000 € (ou contre-valeur) • Minimum de perception via Internet	1,00 ‰ 0,50 ‰ 117,00 €	
Minimum de perception support papier	138,00 €	
Confirmation	Nous consulter	Commission en % l'an avec perception minimum, variable selon les pays et
Acceptation ou engagement de paiement différé	Nous consulter	la banque émettrice. Perception prorata temporis
Levée de documents		
 Pour chaque levée de document⁽¹⁾ Par jeu de documents supplémentaires⁽²⁾ 	1,50 ‰ Min.: 148,00 € 110,00 €	+ commission
Négociation de documents • Pour chaque négociation de document ⁽¹⁾	Nous consulter Intérêts prorata temporis Min. de perception : 148,00 €	de change éventuelle (Cf page 14)

 ⁽¹⁾ La commission de levée de documents n'est pas cumulable avec la commission de négociation de documents.
 (2) Un jeu comporte au moins une facture et un document de transport.



COMMERCE INTERNATIONAL

OPÉRATIONS À L'EXPORTATION

	Commission par opér	ation
CRÉDIT DOCUMENTAIRE @ ET LETTRE DE CRÉDIT STAND-BY EXPORT (suite)		
Interventions diverses Mise en conformité des documents, suivi de règlement	113,00 €	Par intervention
Modification D'un crédit notifié via Internet D'un crédit notifié support papier D'un crédit confirmé	112,00 € 132,00€	Par modification
- Augmentation de son montant ou de sa durée - Autre modification	Nous consulter 132,00 €	Commission de confirmation appliquée sur l'augmentation de montant ou de durée avec perception de minimum
Transfert d'un crédit documentaire • Commission de transfert + Commission d'intervention suivant complexité • Pré-examen de documents	1,25 ‰ Min.: 379,00 € Max.: 755,00 € Nous consulter	
Lettre de Crédit Stand- by Export • Intervention pour mise en jeu	1,50 ‰ Min. : 306,00 €	
PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES		
Frais de Port*	28,50€	
Frais de SWIFT*	18,50 €	

^{*} Commission soumise à TVA.

OPÉRATIONS À L'IMPORTATION

	Commission par opér	ation
ENCAISSEMENT DOCUMENTAIRE IMPORT @		
Encaissement à vue ou à usance • Via Internet	2,00 ‰ Min. : 60,00 € Max. : 600,00 €	+ commission de change éventuelle (Cf page 14)
Support papier	Min.: 77,50 € Max.: 670,00 €	
Commission de risque en cas d'aval de l'encaissement documentaire	Nous consulter Min. : 128,00 €	
Événement sur encaissement documentaire Interventions diverses	Min.: 85,00 €	par intervention
CRÉDIT DOCUMENTAIRE IMPORT	@	
Ouverture de crédit • via Internet • sur support papier	214,00 € 338,00 €	
Commission de risque	Nous consulter	
Utilisation Commission par jeu de documents supplémentaires (1) Utilisation avec bon de cession Modification	1,25 ‰ Min.: 143,00 € 110,00 € 95,00 € 143,00 €	par événement + commission de change éventuelle (Cf page 14) + tarif bon de cession
Non-conformité des documents ou commission de refus	Min.: 175,00 €	Par jeu de documents Commission à la charge du bénéficiaire (Cf page 14)
Bon de cession	150,00 €	
PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES		
Frais de Port*	28,50€	
Frais de SWIFT* de l'ouverture de crédit documentaire	23,50 €	par message à l'ouverture
Frais de SWIFT*	18,50 €	par message suivant
Autres prestations particulières	Nous consulter	

^{*} Commission soumise à TVA.
(1) Un jeu comporte au moins une facture et un document de transport.



COMMERCE INTERNATIONAL

GARANTIES INTERNATIONALES

	Commission par opér	ation
Émission de caution, lettre de garantie et lettre de crédit stand-by ⁽¹⁾ • Établissement d'acte	185,00 €	+ frais réels
Express sous 2 jours Commission de risque	310,00 € Nous consulter	+ frais réels
Avenant	102,00 €	Par modification apportée à l'acte d'origine
Notification de garantie ou de lettre de crédit stand-by	Min.: 133,00 €	
Intervention pour mise en jeu	1,50 ‰ Min.: 310,00 €	
Etude de texte	1,00 ‰ Min.: 205,00 €	
PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES		
Frais de Port*	28,50 €	
Frais de SWIFT*	18,50 €	

^{*} Commission soumise à TVA.

⁽¹⁾ Hors prestation particulière donnant lieu à tarification spécifique.

FINANCEMENT EXPORT

Commission par opération

Commission de montage de dossier

- Avec assurance Bpifrance Assurance Export (Financement Assurance Prospection, Préfinancement, Garanties de Marchés...)
- Crédit Court Terme Export
- Forfaiting

Min.: 220,00 €

Min.: 210,00 €

Nous consulter

SERVICE PORTAIL LCL TRADE FINANCE

Mise en place du service

· Frais d'installation

270,00 €



SERVICES MONÉTIQUES

CARTES BANCAIRES

	Cotisation annuelle par carte
CARTES AFFAIRES @	
VISA Affaires à débit différé	59,50 € Cotisation variable en fonction du nombre de
VISA Gold Affaires à débit différé	119,00 € cartes, et de la durée du différé de paiement Nous consulter

SERVICE D'ENCAISSEMENT DE TRANSACTIONS PAR CARTE

	Commission
OFFRE MONEM	
Ouverture de contrat Cartes UPI Union Pay International (Système Cartes chinois) Vente de proximité	Sans frais
Encaissement des transactions UPI La tarification nécessite une étude personnalisée en fonction des caractéristiques propres à votre activité : volume des remises, montant moyen des factures	Nous consulter
Impayés UPI	Sans frais
Relevés divers	
Relevé UPI papier	
- Journalier	0,71 € par relevé
- Décadaire	1,22 € par relevé
- Mensuel	2,60 € par relevé
Relevé UPI télétransmis	Incluse dans les conditions d'encaissement UPI

SERVICE D'ENCAISSEMENT DE TRANSACTIONS PAR CARTE

	Commission
CARTES BANCAIRES	
Ouverture du contrat Cartes Bancaires Vente de proximité, vente à distance	Sans frais
Encaissement des transactions La tarification nécessite une étude personnalisée en fonction des caractéristiques propres à votre activité : vente de proximité ou à distance, volume des remises, montant moyen des factures, taux de cartes UE et hors UE	Nous consulter
Impayés France et étranger	Sans frais
Relevés divers • Relevé cartes bancaires papier - Journalier - Décadaire - Mensuel	0,71 € par relevé 1,22 € par relevé 2,60 € par relevé
 Relevé cartes bancaires télétransmis Autre fichier télétransmis : suivi de la fraude, impayés reçus, impayés débités 	Inclus dans les conditions d'encaissement CB
3xCB Paiement en 2,3 ou 4 fois sans frais (ventes de proximité et ventes à distance quel que soit le nombre d'échéances)	3,20 % du montant total de la transaction
Sherlock's* Solution de sécurisation des paiements à distance par carte sur internet • Frais de mise en place Sherlock's • Frais de mise en place Sherlock's Office Serveur • Abonnement mensuel • Abonnement mensuel avec contrôles locaux • Abonnement mensuel journal de rapprochement bancaire • Abonnement mensuel journal de rapprochement des impayés • Commission de service par transaction SSL et par opération de gestion	306,00 € 2 040,00 € 16,30 € 25,50 € 50,00 € 0,16 €

^{*} Commission soumise à TVA.



SERVICES DE BANQUE EN LIGNE

LCLentreprises GAMME INTERNET

Services disponibles sur internet à l'adresse www.LCL.fr

	Facturation	
LCL m-Identité*	2,60 € par mois et par utilisateur	
LCL Identité*	2,60 € par mois et par utilisateur	
Token LCL Identité* LCL Identité est fourni avec un token (support physique) Moyens d'authentification forte nécessaires pour accéder à	20,90 € par commande initiale ou de remplacement	
certaines fonctionnalités de consultation et de transaction (consulter votre Centre d'Affaires)		
	Facturation mensuelle	
Info comptes* Consultation des comptes: soldes, mouvements et encours de cartes bancaires	34,45 € pour 5 comptes et 5 utilisateurs + 2,10 € par compte ou utilisateur supplémentaire	
Avec option Perso* Majoration de l'abonnement mensuel	15,60 €	
Impayés* Consultation des impayés : LCR/BOR, Prélèvements et TIP le lendemain de leur comptabilisation	19,90 € pour 5 comptes et 5 utilisateurs + 2,10 € par compte ou utilisateur supplémentaire	
Effets en portefeuille* Consultation de l'encours et des effets remis à l'escompte ou à l'encaissement	6,30 € pour 5 comptes et 5 utilisateurs + 2,10 € par compte ou utilisateur supplémentaire	
Flux temps réel* Information en temps réel sur le traitement et/ou la réception des opérations sensibles : virements domestiques/ SEPA/ étranger, prélèvements à payer, chèques à payer, impayés	34,90 € pour 5 comptes et 5 utilisateurs + 2,25 € par compte ou utilisateur supplémentaire + 0,75 € par tranche de 10 opérations pour la mise à disposition de l'information avec une franchise de 100 opérations supplémentaires	
• Avec option Perso* Personnalisation des groupes de comptes	15,85 €	
Tréso temps réel* Information en temps réel sur les soldes en ligne, en valeur et sur le cumul des opérations pré-comptables	34,90 € pour 5 comptes et 5 utilisateurs + 2,25 € par compte ou utilisateur supplémentaire + 0,75 € par tranche de 10 opérations pour la mise à disposition de l'information avec une	
Avec option Perso* Personnalisation des groupes de comptes	franchise de 100 opérations supplémentaires 15,85 €	

^{*} Commission soumise à TVA.

LCLentreprises GAMME INTERNET Services disponibles sur internet à l'adresse www.LCL.fr

	Facturation mensuelle
Alerte* Réception d'alertes sur flux et/ou soldes pré-comptables, et/ou sur soldes comptables par E-mail et/ou par SMS	21,75 € pour 5 comptes et 5 utilisateurs + 0,08 € par message E-mail envoyé avec une franchise de 100 + 0,25 € par message SMS envoyé avec une franchise de 100
Téléchargement de relevés* Mise à disposition au format CFONB des relevés de compte et relevés divers	Identique à celle de la gamme télétransmission (avec ou sans enrichissement du libellé des opérations)
Relevés et avis*(1) Mise à disposition au format PDF des relevés, avis et factures	34,90 € pour 5 comptes et 5 utilisateurs + 2,25 € par compte ou utilisateur supplémentaire
LCR/BOR à régler* Consultation des LCR/BOR présentés au paiement sur les 5 prochains jours, transmission de contrordres dans le cadre d'une convention de paiement sauf désaccord	19,90 € pour 5 comptes et 5 utilisateurs + 2,10 € par compte ou utilisateur supplémentaire
Remises d'ordres* avec ou sans validation électronique Transmission des ordres d'encaissement et de règlement : remise de LCR/BOR et de prélèvements, émission de virements commerciaux (y compris SEPA et internationaux), de trésorerie, fiscaux et sociaux, convention de paiement sauf désaccord	29,30 € pour 5 comptes et 5 utilisateurs + 2,10 € par compte ou utilisateur supplémentaire
Placements* Consultation des portefeuilles de valeurs mobilières Transaction sur OPCVM dédiés aux entreprises et institutionnels	13,60 € pour 5 comptes et 5 utilisateurs + 2,10 € par compte ou utilisateur supplémentaire
Cessions Dailly Transmission des cessions Dailly. Consultation des encours, du stock des créances et des créances échues	Sans frais
Gestion de l'abonnement Consultation et gestion des habilitations des utilisateurs abonnés	Sans frais
LCL Solution Prélèvements SEPA Gestion des Mandats de prélèvements SEPA, préparation et remise en banque des prélèvements SEPA	Nous consulter

L'abonnement à LCLENTREPRISES donne accès à une assistance téléphonique pour l'utilisation de ces services.

Pour plus d'informations, contactez votre interlocuteur habituel ou rendez-vous sur www.lcl.fr/entreprise

⁽¹⁾ Sans frais pour les options « zéro papier » et « zéro papier accompagné » voir rubrique Arrêté et Gestion du compte. * Commission soumise à TVA.



SERVICES DE BANQUE EN LIGNE

LCLentreprises GAMME TÉLÉTRANSMISSION

Services disponibles via EBICS

Facturation mensuelle DE LA BANQUE VERS L'ENTREPRISE 49,20€ Relevé de compte France de 1 à 7 comptes quotidien ou mensuel* 98,40 € de 8 à 20 comptes Mise à disposition au format CFONB des relevés de comptes 147,50 € pour plus de 20 comptes ouverts en France (soldes et mouvements) + 0,72 € par tranche de 10 lignes télétransmises Tarif identique à celui du Relevé de Avec enrichissement du libellé des opérations* compte France Quotidien ou mensuel + 0,52 € par tranche de 10 lignes de libellés complémentaires Relevé de compte Étranger* 40.00 € par compte, du 1er au 5e Mise à disposition des relevés de comptes multibancaires ouverts 29,00€ par compte. du 6° au 15° à l'étranger 20,00 € par compte, à partir du 16° + 1.04 € par tranche de 10 lignes télétransmises Relevés divers* Mise à disposition quotidienne d'informations au format CFONB Relevé des LCR/BOR à régler 28,30 € par relevé Relevé des LCR/BOR impayés + 0.73 € par tranche de 10 lignes Relevé des Prélèvements /TIP/Télérèglement impavés · Relevé des chèques impayés télétransmises · Relevé des prélèvements reçus à payer · Relevé des virements recus Autres relevés d'information Nous consulter

^{*} Commission soumise à TVA.

LCLentreprises GAMME TÉLÉTRANSMISSION Services disponibles via EBICS

Facturation mensuelle

DE L'ENTREPRISE VERS LA BANQUE

Remises d'ordres*

Transmission des ordres d'encaissement et de règlement : remise de LCR/BOR et de prélèvements, émission de virements commerciaux (y compris SEPA et internationaux), de trésorerie, fiscaux et sociaux

- Ebics profil T avec validation électronique / Ebics profil TS
- Ebics profil T sans validation électronique

Inclus dans "Remises d'ordres" LCL ENTREPRISES Gamme Internet

29,30 €

PSR-Accusés de Réception Applicatifs

- Abonnement mensuel
- Facturation pour 10 lignes télétransmises (au-dessus de 100 lignes/mois)

Nous consulter Nous consulter

CERTIFICAT ELECTRONIQUE COMPATIBLE UNIQUEMENT AVEC EBICS TS

Certificat 3Skey*

Certificat de signature personnelle sur support physique

96,00 € par token

^{*} Commission soumise à TVA.



OPÉRATIONS SUR TITRES

	Commission par ordre exécuté (courtage compris) hors frais de marché ⁽¹⁾
BOURSE FRANCE (Actions, Obligations)	
Commission proportionnelle Minimum de perception	1,20 % 16,00 €
BOURSE ÉTRANGER	
Commission proportionnelle Minimum de perception	1,20 % 50,00 €
SOUSCRIPTION D'ACTIONS DE SICAV OU DE PARTS DE FCP NON DOMICILIÉS CHEZ LCL	
Commission fixe bourse France par ordreCommission fixe bourse Etranger par ordre	21,00 € 50,00 €

Les OPC LCL sont exonérés de commissions d'achat (hors droits d'entrée) ainsi que de droits de garde.
Pour plus d'informations, contactez votre interlocuteur habituel ou rendez-vous sur www.lcl.fr/entreprises
(1) Les ordres peuvent être passés par différentes plateformes, les frais de marché varient en fonction de la plateforme.

Autres commissions

TRANSFERT DE TITRES

Dossiers déposés en France (par ligne)*
 8,15 €

Minimum de

perception par compte : 45,08 €

Dossiers déposés à l'étranger (par ligne)*

36.20 €

TITRES NON COTÉS SUR COMPTE TITRES

 Commission par opération (achat, vente et autres mouvements) 61,00 €

RECONSTITUTION DE PORTEFEUILLE, RECHERCHE SUR HISTORIQUE DE PLUS DE 2 ANS

Par ligne de titre
 Maximum de perception
 20,00 €
 500,00 €

Facturation annuelle

TENUE DE COMPTE TITRES

• Compte titres 25,00 €⁽¹⁾

DROITS DE GARDE

Les pourcentages sont appliqués sur l'évaluation boursière des valeurs arrêtée au 31 décembre de l'année antérieure ou à défaut, sur l'évaluation financière connue de l'entreprise.

Commission proportionnelle selon un taux dégressif par tranche	
• Tranche < 20 000 €	0,40 %
 Tranche ≥ 20 000 € et <100 000 € 	0,25 %
• Tranche ≥ 100 000 € et <500 000 €	0,20 %
• Tranche ≥ 500 000 €	Gratuit
Valeurs émises par LCL, Droits de souscription et d'attribution, SICAV et FCP LCL	Gratuit
Minimum de perception par compte*	20,83 €

⁽¹⁾ Pour tout compte détenant des instruments financiers au 31 décembre de l'année antérieure, droits de garde non inclus. Pourcentage des commissions HT arrondi à la deuxième décimale.

^{*} Commission soumise à TVA.

AUTRES SERVICES

	Commission par opération
FINANCEMENT À COURT TERME	
Escompte commercialTauxCommission d'endosMinimum de perception	Nous consulter 0,60 % 6,50 € par effet
Crédit de trésorerie Taux Minimum de perception	Nous consulter 16,40 €
Commission de confirmation	1 %

GESTION DES CESSIONS DE CRÉANCES PROFESSIONNELLES (DAILLY)

Dailly classique Remise d'un bordereau de cession de créance	Min.: 150,00 € par bordereau Max.: 300,00 € selon complexité
Notification de créance	54,00 €
Événement sur cession Prorogation, modification, autres interventions diverses	70,00 €
E-Dailly @	
Remise d'un bordereau de cession de créance	Min.: 58,00 € par bordereau Max.: 109,00 € selon complexité
 Notification de créance 	30,00 €
Événement sur cession Prorogation, modification, autres interventions diverses	36,00 €
Commission de confirmation	1 %

FINANCEMENT À MOYEN ET LONG TERME

Frais d'étude de dossier Acte sur modèle standard LCL Autre acte	1 % sur le montant du crédit + frais réels Min.: 500,00 € 1 % sur le montant du crédit + frais réels Min.: 1000,00 €	Par acte
Intervention sur contrat en cours	Min.: 120,00 € ⁽¹⁾	

	Commission par opération
	Commission par operation
CAUTION, GARANTIE ET AVAL FRANCE	
Établissement d'acte classiqueActe sur modèle standard LCLAutre acte	60,00 € par acte Min.: 125,00 € ⁽¹⁾ par acte
E-cautions	Nous consulter
Commission de risque	De 1 % à 3,5 % l'an (Perception par trimestre d'avance) Min.: 11,70 € par mois
Avenant	60,00 € par modification apportée à l'acte d'origine
Délivrance d'attestation ou lettre d'introduction*	57,10 €
DIVERS	
Information annuelle des cautions	54,50 € par lettre
Pemande de renseignements spéciaux Recherche et photocopie de document (chèque, tableau d'amortissement)* Document récent (< 1 an, 1 exemplaire) Document récent (> 1 an, 1 exemplaire) Par photocopie supplémentaire Duplicata de relevé de compte * Renseignement destiné au contrôle des sociétés (audit, lettre aux contrôleurs comptables) *	20,00 € 40,00 € 1,50 € 25,00 € Min.: 183,50 € ⁽¹⁾
Instruction tardive concernant un avis de tirage et/ou billet financier	183,50 €
Commission d'intervention pour récupération de document (Greffe,) *	30,00 € + frais réels
Commission de tenue du dossier administratif, juridique et comptable • Chiffre d'affaires < 7 M€ • Chiffre d'affaires ≥ 7 M€ et < 15 M€ • Chiffre d'affaires ≥ 15 M€ et < 50 M€ • Chiffre d'affaires ≥ 50 M€	Min.: 357,00 € ⁽¹⁾ par an Min.: 694,00 € ⁽¹⁾ par an Min.: 1050,00 € ⁽¹⁾ par an Min.: 1469,00 € ⁽¹⁾ par an
Pénalités de recouvrement pour retard de paiement (article L.441-10, II du Code du Commerce) • Indemnité forfaitaire • Conditions d'application et taux d'intérêts de retard ⁽²⁾ , sauf dispositions contractuelles différentes	40,00 € Taux de refinancement le plus récent appliqué par la BCE (3) + 10 points de pourcentage
Frais d'information pour compte débiteur non autorisé	30,00 € + frais postaux par lettre
Demande d'attribution d'un Identifiant Créancier NNE ⁽⁴⁾ ou ICS ⁽⁵⁾ *	75,00 €

⁽¹⁾ Selon complexité du dossier (2) Calcul effectué à compter du lendemain calendaire de la date de règlement contractuelle.
(3) Banque Centrale Européenne (4) NNE : Numéro National Emetteur (5) ICS : Identifiant de Créancier SEPA. *Commission soumise à TVA.

DÉFINITIONS

SEPA

Le SEPA (Single Euro Payments Area - Espace unique de paiements en euros) poursuit le mouvement d'harmonisation européenne entamé avec le passage à la monnaie unique en créant une gamme unique de moyens de paiement en euros commune à l'ensemble des pays européens de l'Espace SEPA. Grâce à ces nouveaux moyens de paiement européens, les consommateurs, les entreprises, les commerçants et les administrations peuvent émettre, et recevoir, des paiements, pour l'ensemble des pays de la zone SEPA dans les mêmes conditions de facilité et de sécurité que dans leur propre pays.

Les paiements concernés par cette harmonisation sont ceux effectués par virement, prélèvement et carte bancaire.

Espace SEPA

28 pays (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède) et Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse, Monaco et Saint Marin

Espace Économique Européen (EEE)

Les pays de l'Espace SEPA à l'exclusion de la Suisse. Monaco et Saint-Marin.

Bank Identifier Code (BIC)

Code d'identification international de la banque (normes swift).

International Bank Account Number (IBAN)

Relevé d'identité bançaire international

Option de frais "share"

Partage des frais entre le donneur d'ordre qui supporte les frais afférents au transfert de fonds et le bénéficiaire qui supporte les frais liés à la réception.

Jour Ouvré

Les Jours Ouvrés correspondent aux jours ouvrables au sens de l'article L.133-4 du Code monétaire et financier.

Les jours ouvrés de la banque sont tous les jours du lundi au vendredi, à l'exception des jours fériés légaux et des jours de fermeture des systèmes d'échange interbancaires.

Pour des raisons techniques, l'utilisation de certains services est soumise au respect de limites horaires. Ces dernières figurent, le cas échéant, dans les conditions applicables aux services de paiement concernés.

Date d'exécution

Date à laquelle le donneur d'ordre souhaite que sa banque exécute son virement. Si toutes les conditions sont réunies (provision, cut-off,...), elle correspond à la date d'acceptation par la banque et donc au débit en compte. Si une date d'exécution coïncide avec un jour non ouvré, elle sera reportée au jour ouvré suivant.

Cut-Off* (ou heure limite)

Désigne l'heure la plus tardive de la journée à laquelle la Banque doit recevoir du client une instruction complète (détail des opérations et signature/validation) pour pouvoir l'exécuter pour la date demandée, sous réserve que ladite instruction ne présente pas d'anomalies et soit conforme aux contrôles d'usage de la banque.

Le cut-off peut varier selon le type d'ordres, le canal de transmission, et le mode de signature/validation (manuscrite ou électronique).

^{*} Les "cut off" affichés ont un caractère indicatif, lls sont précisés lors de la mise en place des services de paiement, notamment en fonction du canal de remise utilisé.

VIREMENT

Le virement SEPA

Le virement SEPA, moyen de paiement harmonisé à l'échelle européenne est défini comme suit :

- Virement commercial non urgent en euro sans limite de montant.
- Virement en provenance ou à destination de banques situées dans l'Espace SEPA (ycompris la France) et adhérentes aux règles du virement SEPA.
- •Le BIC et l'IBAN sont reconnus comme seuls identifiants du compte,
- Le compte du bénéficiaire est crédité du montant total de la transaction,
- Les informations communiquées par le donneur d'ordre relatives au "motif du paiement" (libellé maximum de 140 caractères) et à la "référence du donneur d'ordre" (35 caractères maximum) sont véhiculées au bénéficiaire sans altération

Le virement en euro vers une banque européenne non adhérente au SEPA

Ce virement est traité via les systèmes de règlement internationaux hors SEPA.

Le virement libellé en devise d'un état membre EEE à l'exclusion de l'euro

Il s'agit par exemple du franc suisse (CHF). Ce virement est traité via les systèmes de règlement internationaux hors SEPA.

POUR LES TYPES D'OPÉRATIONS CITÉS CI-AVANT, LES RÈGLES SUIVANTES S'APPLIQUENT:

À L'ÉMISSION DU VIREMENT :

 pour un virement en euro, crédit au compte de labanque du bénéficiaire au plustard 1 Jour Ouvré après la réception de l'ordre (sous réserve de provision suffisante ainsi que de l'exactitude des coordonnées du bénéficiaire), ce délai est porté à 2 Jours Ouvrés pour les ordres transmis sur support papier/fax,

- pour un virement en devise d'un État membre, crédit au compte de la banque du bénéficiaire dans un délai ne pouvant excéder 4 Jours Ouvrés,
- l'option de frais "Share" est appliquée obligatoirement entre le donneur d'ordre et le bénéficiaire pour un virement libellé en euro ou en devise d'un État membre, virement réalisé sans conversion monétaire. Les ordres libellés différemment sont refusés par la banque.
- des frais et commissions additionnels sont facturés par la banque en cas d'opération de change.

À LA RÉCEPTION DU VIREMENT :

 pour les ordres nécessitant une conversion monétaire : le crédit en compte est réalisé après conversion monétaire.

Les virements à destination d'un pays hors EEE ou libellés en devise non EEE

Il s'agit, par exemple, de virement en euro à destination des Etats-Unis ou de virement en USD.

Pour ces opérations, les règles suivantes s'appliquent :

- les délais d'exécution sont dépendants des circuits utilisés et notamment des banques correspondantes,
- des frais et commissions additionnels sont facturés par la banque en cas de conversion monétaire,
- des options de frais spécifiques sont applicables à la demande du client (mode "OUR" tous frais à la charge du donneur d'ordre ou "BEN" tous frais à la charge du bénéficiaire déduits du montant transféré).
 Dans le cas de frais "OUR", des frais et commissions additionnels sont facturés au client donneur d'ordre.

PRÉLÈVEMENT

Prélèvement SEPA Core

Le prélèvement SEPA est un prélèvement en euro, initié par le créancier sur la base d'une autorisation préalable : le mandat. Il est validé par le débiteur. La gestion et la conservation du mandat sont assurées par le créancier. Cette autorisation peut être générale pour des opérations de débits récurrentes ou unitaire pour une opération de débit ponctuelle. Ce prélèvement SEPA ne peut être effectué qu'entre deux comptes situés dans l'espace SEPA

Prélèvement SEPA interentreprises (B2B)

Le prélèvement SEPA interentreprises (SEPA Business-To-Business Direct Debit ou B2B) est réservé exclusivement aux règlements entre entreprises ou professionnels qui souhaitent régler tout ou partie de leurs transactions selon des conditions spécifiques.

DATE DE VALEUR*

Précisions sur les principales conditions d'application des dates de valeur aux opérations débit et crédit courantes.

Opérations liées aux Moyens et Services de paiement domestiques en euro au sein de l'EEE au crédit du compte en euro

- Remise de chèque France : la remise doit être déposée en agence ou reçue à l'unité de traitement avant 14h00,
- Remise de LCR/BOR : la remise doit être reçue à l'unité de traitement au moins 6 Jours Ouvrés avant l'échéance jusqu'à 14h30,
- Remise de prélèvement SEPA Core : la remise doit être reçue à l'unité de traitement au moins 2 Jours Ouvrés avant l'échéance

avant 14H30 (quelle que soit la séquence du prélèvement).

 Remise de prélèvement SEPA B2B : la remise doit être reçue à l'unité de traitement au moins 2 Jours Ouvrés avant l'échéance avant 14H30 (quelle que soit la séquence du prélèvement).

Opérations de commerce international au crédit du compte

Remise de chèque payable à l'étranger : en cas de conversion monétaire ajouter 2 Jours Ouvrés.

Opérations liées aux Moyens et Services de paiement domestiques en euro au sein de l'EEE au débit du compte en euro

- Virement multi-bénéficiaires/mono-bénéficiaire SEPA: transmission par le client via Internet ou Ebics de son instruction complète (fichier + validation / BAE) avant 16h.
- Virement mono-bénéficiaire papier SEPA:
 réception des ordres papier à l'unité de traitement la veille ouvrée avant 16h30.
- Virement réglementaire : réception des ordres à l'unité de traitement le jour même avant 15h00
- Virement de trésorerie : réception des ordres à l'unité de traitement le jour même avant 15h00

Opérations de commerce international au débit du compte

- Virement international : pour traitement le jour même, l'heure limite de réception des ordres est fonction de la devise concernée.
- Paiement de chèque et d'effet simple : en cas de conversion monétaire ajouter 2 Jours Ouvrés.
- * Les "cut off" affichés ont un caractère indicatif, lls sont précisés lors de la mise en place des services de paiement, notamment en fonction du canal de remise utilisé.

EBICS

EBICS:

Electronic Banking Internet Communication Standard.

(Nouveau protocole de communication interbancaire en remplacement d'Etebac).

EBICS profil T (T pour transport):

transmission du détail des instructions par EBICS et validation par un autre canal (validation électronique sur le portail Internet ou fax).

EBICS profil TS

(TS pour transport et validation) : envoi dans la même communication EBICS du détail des instructions et des validation LCL accorde la plus grande importance à la qualité de ses services. Toutefois un désaccord peut toujours survenir et pour le résoudre au plus vite, 2 niveaux de recours successifs sont proposés au Client.

En premier lieu, le Centre d'Affaires Entreprises dont dépend le Client répondra à ses questions et lui apportera toute explication.

Si la réponse apportée préalablement par le Centre d'Affaires Entreprises ne satisfait pas le Client, celui-ci pourra alors s'adresser à LCL Mon Service Client, en joignant à sa correspondance la copie du courrier initial au Centre d'Affaires Entreprises et sa réponse à :

LCL Mon Service Client BC 301-08 94811 Villejuif Cedex

Après les recours LCL et si le différend persiste, le Client peut saisir :

- le Médiateur de l'AMF compétent pour les litiges portant sur des services d'investissement ou produits financiers (gestion de portefeuille, transmission et exécution d'ordres de bourse, épargne salariale, tenue de compte titres...).
 Le Client peut saisir le médiateur de l'AMF par courrier postal à l'adresse :
 17, place de la Bourse 75082 Paris cedex 02 ou sur le site internet www.amf-france.org⁽¹⁾;
- la Médiation de l'Assurance pour les litiges portant sur l'application ou l'interprétation d'un contrat d'assurance souscrit auprès d'un intermédiaire ou d'une société d'assurance adhérente à la médiation de l'assurance, par courrier postal à l'adresse: TSA 50110 - 75441 Paris cedex 09 ou sur le site internet: www.mediation-assurance.org⁽¹⁾;
- le Médiateur du crédit aux entreprises pour les litiges portant sur les financements aux entreprises sur le site www.mediateurducredit.fr⁽¹⁾

Découvrez notre portail

LCL.fr

Crédit Lyonnais - Société Anonyme au capital de 2 037 713 591 € - Immatriculée sous le n° SIREN 954 509 741 - RCS Lyon, Siège social : 18, rue de la République 69002 Lyon, Siège central : 20 avenue de Paris 94811 Villejuif Cedex, inscrit sous le numéro d'immatriculation d'intermédiaire en assurance ORIAS : 07001878. Agrée (sous le n°30002) et contrôlé par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) : 4 Place de Budapest CS 92459 - 75436 Paris et par la Banque Centrale Européenne (BCE) 60640 Francfort-sur-le-Main (Allemagne).

Contrôlée également par l'Autorité des marchés financiers (AMF): 17 Place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02 - Carte professionnelle de transaction immobilière n° CPI 6901 2020 000 045 362 délivrée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon. Le Crédit Lyonnais ne reçoit ni ne détient aucun fonds au titre de cette activité.

